

SÉANCE DU 29 MARS 1886.

PRÉSIDENCE DE M. HÉGER.

La séance est ouverte à 8 heures et quart.

Le procès-verbal de la séance de février est lu et adopté.

Dépouillement du scrutin. — M. le D^r A. Quinet est proclamé membre effectif à l'unanimité des suffrages.

Correspondance. — MM. Montefiore-Levi et le D^r Quertin remercient la Société de leur nomination de membre effectif.

Ouvrages présentés. — *Compte rendu de l'excursion de la Société d'anthropologie de Bruxelles à Mesvin et à Spiennes*, par M. E. Delvaux, vice-président de la Société.

Place et importance de la craniologie anthropologique, par M. L. Manouvrier, membre correspondant.

Les crânes dits déformés, mémoire lu en espagnol à la Société anthropologique de la Havane par Juan-Ignacio de Armas.

On jadeite ornaments from Central America, by F.-W. Putnam, membre honoraire.

Effigy mounds in Iowa, by F.-M. Lewis.

Die XVI. allgemeine Versammlung der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte zu Karlsruhe den 6. bis 9. August 1885. Nach stenographischen Aufzeichnungen redigirt von Professor D^r J. Rancke in München. Don de M. H. Schaaffhausen, membre honoraire.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1886, 2.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1885, 12.

Bulletin de la Société royale belge de géographie, 1886, 1.

Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, 1885, 4.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ,
PAR M. V. JACQUES, SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de déposer, au nom du bureau, le rapport sur la situation de la Société pour l'année 1885-1886.

Personnel. — Par suite de l'intention manifestée par le président, M. Vanderkindere, et par l'un des vice-présidents, M. Janssens, de ne plus solliciter le renouvellement de leurs mandats, le Bureau de la Société a subi au début de l'année certaines modifications : M. Héger a été nommé président et MM. Delvaux et Prins, vice-présidents. Les autres membres du bureau ont été réélus.

Le nombre des membres effectifs s'est notablement accru grâce à la propagande active de quelques membres dévoués : il se trouvait au 1^{er} mars 1884 de 136; nous avons reçu une démission; nos listes portent actuellement 168 noms, soit une augmentation de 33.

La mort de M. le professeur Worsaae a réduit le nombre de nos membres honoraires à 40; le nombre de nos correspondants étrangers est resté le même.

Publications. — Grâce à la bonne volonté des auteurs des communications, nous n'aurons pas, cette année, à constater de retard dans l'impression et la distribution des fascicules de notre *Bulletin*. Nous avons publié, depuis le mois de mars 1885, la fin du tome III, soit les comptes rendus des séances depuis le mois de juillet 1884, et deux fascicules du tome IV, donnant les comptes rendus des séances jusqu'au 1^{er} décembre 1885. Le dernier fascicule, contenant les trois dernières séances de l'année sociale, est sous presse et sera distribué avant quinze jours.

Travaux de la Société. — En parcourant ce volume de notre *Bulletin*, nous constatons que les travaux qui y ont été publiés sont nombreux et des plus variés. Toutes les branches importantes des sciences anthropologiques ont successivement fourni des sujets d'étude à nos conférenciers, et chacun des membres de la Société y trouvera certes quelque mémoire qui l'intéresse plus spécialement. Vous pourrez en juger par le court résumé que voici :

Deux communications se rapportent à l'anthropologie zoologique : M. Marique vous a exposé la topographie comparée des circonvolutions cérébrales de l'homme et des mammifères en vous en faisant suivre le développement depuis les formes les plus

simples jusqu'aux plus compliquées ; M. Warnots vous a démontré, avec pièces à l'appui, l'identité de structure du larynx chez l'homme et chez le chimpanzé.

L'analyse de l'ouvrage de M. Beddoe sur les races de la Grande-Bretagne par M. Vanderkindere peut se ranger sous la rubrique Ethnologie, de même que l'analyse que le même conférencier nous a faite de l'ouvrage de M. Nicolucci sur les crânes de Pompéi et la communication de M. Houzé sur les Nègres Baroumbé du Haut-Congo.

A l'ethnographie nous pouvons rattacher les considérations qu'a fait valoir M. Van Bastelaer sur la poterie du IX^e au XVII^e siècle et la notice que M. Cumont a consacrée aux instruments en obsidienne rapportés du Mexique par M. Leclercq.

Des questions sociologiques ont été traitées à plusieurs reprises à nos séances : nous avons à citer la savante étude de M. Goblet d'Alviella sur les origines de l'idolâtrie chez les peuples non civilisés, le remarquable discours sur l'anthropologie criminelle inspiré à M. Héger par les discussions du Congrès de médecine mentale à Anvers, les communications de M. Denis sur l'influence de la crise économique sur la criminalité et de M. Jacques sur l'évolution de l'alphabet et enfin les vues d'ensemble que M. Dallemagne a réunies sous le nom de *Principes de sociologie*. Ajoutons que M. le Ministre de la Justice, appréciant comme ils le méritaient les rapports présentés par plusieurs de nos membres sur l'enquête anthropologique faite à la prison de Louvain, nous a fait l'honneur, à l'époque du Congrès d'anthropologie criminelle de Rome, de nous en demander un certain nombre d'exemplaires.

L'archéologie préhistorique est représentée dans notre liste par de nombreux mémoires : M. van Overloop vous a parlé de la trouvaille se rapportant à l'âge du bronze qu'il a faite en Flandre et de la classification qu'il cherche à introduire au point de vue de l'âge dans les instruments en silex de Spiennes. M. De Pauw, à la suite d'études sur le terrain, confirme l'existence dans cette localité de plusieurs ateliers superposés ; il vous a également donné la description d'un puits qui avait servi à l'extraction du silex à l'âge de la pierre polie. M. Héger, à propos d'une brochure de M. le marquis de Nadaillac, a rappelé devant vous l'état de nos connaissances sur l'homme tertiaire. M. Rutot a établi à l'aide de coupes géologiques l'âge des silex chelléens que l'on vient de trouver à Mesvin et M. Dupont a recherché à ce propos quelles relations pouvaient avoir existé entre les Troglodytes de la province de

Namur et les hommes qui ont taillé les silex de Mesvin dans le Hainaut. MM. Cels et De Pauw, qui ont eu la bonne fortune de recueillir tous les instruments d'un atelier à Spiennes et entre autres cette pièce unique, un nucléus et la lame qui en a été détachée, ont établi une théorie toute nouvelle de la taille du silex à l'âge de la pierre polie, et enfin M. de Munck vous a mis en garde contre les caractères que l'on attribue aux silex taillés de la main de l'homme, caractères que l'on peut retrouver sur des silex éclatés sous l'influence des agents atmosphériques ou retouchés et taillés accidentellement.

Le nombre de ces travaux sur la préhistoire et sur Spiennes en particulier se justifie à la fois par la création dans le sein de la Société d'une section s'occupant spécialement d'archéologie pré-historique et par l'excursion que nous avons faite à ces célèbres *champs à cailloux*, le 13 septembre dernier, et dont M. Delvaux nous a donné un compte rendu dont les aperçus scientifiques ne nuisent pas au pittoresque.

Il est inutile de rappeler que la plupart de ces communications ont soulevé des discussions qui en ont encore augmenté l'intérêt.

Ce bilan des travaux de l'année ne fait-il pas bien augurer de l'avenir ?

L'accroissement de la bibliothèque et des collections est des plus satisfaisants. L'échange de notre *Bulletin* avec les publications des sociétés d'anthropologie de l'étranger continue à s'accroître et les listes des ouvrages reçus à chaque séance se sont enrichies au point de nous permettre à bref délai la publication de deux nouvelles feuilles du catalogue.

Le congrès d'archéologie et d'histoire tenu l'année dernière à Anvers a amené une fédération de toutes les sociétés d'archéologie du pays. La Société d'anthropologie de Bruxelles qui s'y était fait représenter officiellement, trouvera, nous l'espérons, l'occasion de se créer, dans les congrès annuels qui ont été décidés, des relations qui ne pourront qu'être profitables pour la science. Le prochain congrès aura lieu à Namur au mois d'août; il sera dirigé par la Société archéologique dont M. Bequet, l'un de nos membres effectifs les plus sympathiques, est le vice-président. Nous nous proposons de faire coïncider notre excursion annuelle avec l'une des excursions scientifiques que ce congrès ne manquera pas d'organiser : nous croyons de cette manière ajouter un élément de succès de plus aux attraits que nous ont présentés nos excursions des années précédentes.

Nous devons constater avec satisfaction que la situation financière de notre Société n'a pas trop empiré, grâce au subside que le Gouvernement nous a accordé. D'un autre côté, nous avons vu que notre appel de l'année dernière n'a pas été vain : un membre de la Société, qui désire garder l'anonyme, a généreusement mis à notre disposition une somme de deux cents francs à affecter à des fouilles. Nous saisissons cette occasion de lui adresser une fois de plus nos sincères remerciements et nous caressons l'espoir que son exemple trouve de nombreux imitateurs.

Enfin, le Bureau, conformément à un vœu qui a été exprimé à plusieurs reprises, vous proposera d'organiser tous les ans au moins une séance publique et solennelle. La première de ces séances pourrait avoir lieu au mois d'octobre.

EXTRAIT DU RAPPORT DE M. VAN OVERLOOP, TRÉSORIER,
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ.

Recettes.

Cotisations des membres effectifs	fr.	1,560	»
Cotisations arriérées		90	»
Subside du Gouvernement		1,500	»
Don d'un anonyme		200	»
Remboursement sur les frais de lithographies du travail de MM. van Overloop et De Pauw		14	»
TOTAL	fr.	<u>3,364</u>	»

Dépenses.

Déficit au 30 mars 1885	fr.	236	28
Frais d'impression (<i>Bulletin</i> , circulaires, etc.)		2,798	67
Planches (photographies, lithographies, gravures sur bois, diagrammes, etc.)		458	50
Excursion à Spiennes		21	30
Frais de secrétariat		54	82
Collections (achats et entretien)		133	50
TOTAL	fr.	<u>3,703</u>	<u>07</u>
RECETTES		<u>3,364</u>	»
DÉFICIT		<u>339</u>	<u>07</u>

NOTE DE M. DELVAUX
SUR LE BUSTE EN PIERRE BLANCHE
DONT IL A DONNÉ LA REPRODUCTION DANS SON COMPTE RENDU
DE L'EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs, lors de l'excursion de la Société à Spiennes en septembre dernier, j'ai entretenu mes collègues d'un monument d'origine douteuse, tombé dans l'oubli depuis de longues années et qui vraisemblablement devait se trouver encore à Spiennes. Il s'agissait d'un buste en pierre, avec inscription.

Depuis je me suis informé auprès des rares personnes qui ont gardé le souvenir de la trouvaille à l'effet de savoir si on n'avait jamais réussi à résoudre la question de son origine. Sur la réponse négative que j'ai obtenue, j'ai jugé utile de joindre au compte rendu un fac-simile de la pièce que vous avez pu voir. Cette idée a obtenu un plein succès en ce sens qu'elle a amené des recherches qui ont abouti. On est arrivé, paraît-il, à acquérir la certitude que le buste est, ainsi que nous l'avions laissé soupçonner, et comme certaines réserves formulées à l'époque de sa découverte le faisaient pressentir, l'œuvre d'un mystificateur (*).

La nouvelle m'en a été transmise par mon ami M. Ortlieb, comme je distribuais mon dernier tiré à part. N'ayant pu ajouter à celui-ci une note explicative et comme il y a intérêt à ce que toute solution de question soulevée dans nos travaux soit immédiatement actée dans nos annales, je m'empresse d'informer la Société de ce résultat.

DEMANDE DE RECTIFICATION
PAR M. DELVAUX.

Messieurs, la distribution du dernier fascicule de nos Annales me suggère quelques réflexions que je demande la permission de vous communiquer.

J'ai constaté que ma communication du 1^{er} décembre 1885, *Sur l'âge des silex éclatés de Mesvin*, annoncée par lettre de convocation du 27 novembre, a été supprimée par suite d'un malentendu. Je regrette cette suppression à ce double point de vue que mon travail renfermait l'exposé de faits nouveaux dont j'avais fait

(*) Voir *Compte rendu*, p. 189, et légende de la planche, p. 206.

passer les preuves sous vos yeux et parce qu'il répondait péremptoirement à une assertion aussi étrange que peu fondée que vous avez tous entendue.

J'ai remarqué à la page 176 que le compte rendu de l'excursion de la Société à Spiennes est intitulé communication. Cette qualification offre divers inconvénients, entre autres celui de donner une idée inexacte de la nature de ce travail. De plus, un compte rendu, n'étant qu'un simple récit d'excursion, admet, comme chacun sait, une rédaction moins châtiée, autorise une pointe d'humour, n'exige point les allures rigides, l'austérité de style que réclame une communication scientifique destinée à prendre place dans nos graves publications : j'eusse préféré voir conserver à ce travail le titre de compte rendu qui lui convient mieux.

A la séance du 26 octobre dernier, je me suis trouvé dans l'obligation de signaler dans l'exposé de l'un de nos collègues certaines omissions que je considérais comme regrettables. Or je m'aperçois que le texte de la communication verbale qui m'a amené à faire cette observation a été remanié en épreuve de telle manière que dans le fascicule qui vient de nous être distribué mes critiques n'ont plus aucune raison d'être. En effet, M. Cornet, l'auteur de la découverte, dont le nom avait été à peine cité une fois et encore incidemment, est nommé neuf fois et on tient compte de sa communication à la Société malacologique, si bien que pour les membres qui n'ont pas assisté à la séance d'octobre les omissions que j'ai été dans l'obligation de relever ne sont rien moins que fondées, j'aurais prononcé des paroles en l'air.

Enfin M. Rutot attribue page 142 à sa communication le titre de compte rendu et, comme la note de notre collègue est insérée dans le fascicule avant le compte rendu officiel, cette prétention prête à une confusion que je tiens à éviter.

Je demande que ces rectifications soient actées au procès-verbal de la séance de ce jour.

DISCUSSION.

M. RUTOT rappelle que le manuscrit de sa communication a été remis au secrétaire à la séance même du 26 octobre et que par conséquent il est facile de vérifier qu'il n'a pas introduit ultérieurement de modifications à son texte.

M. JACQUES, secrétaire, confirme le fait du dépôt du manuscrit entre ses mains à la fin de cette séance.

M. DELVAUX répond qu'il croyait que si le manuscrit de M. Rutot avait renfermé les citations dont l'omission lui a été reprochée, l'auteur n'aurait point manqué d'en donner lecture séance tenante et de s'en prévaloir pour se disculper de ne pas les avoir reproduites dans son exposé oral ; or les membres présents à la séance savent parfaitement qu'il n'en a pas été ainsi.

M. HÉGER fait observer qu'il est très possible que, dans l'exposé oral de son travail, M. Rutot ait négligé certains détails qui figuraient dans son manuscrit. L'intervention de M. Delvaux qui avait relevé cet oubli, pouvait donc être parfaitement justifiée.

UN MOT AU SUJET DES SILEX PRÉSENTÉS PAR M. RUTOT
A LA SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 1885,
PAR M. DELVAUX.

Au cours de la discussion reproduite page 53 du 4^e volume du *Bulletin*, notre collègue M. Rutot, sans que nous eussions soulevé la moindre objection en ce sens, se défendait de n'avoir point tenu compte dans sa communication des noms *chelléen*, *acheuléen* et autres, introduits dans la science par M. de Mortillet ; il ajoutait que les auteurs sérieux contestaient même en France la netteté de ces divisions.

Nous avons constaté avec plaisir que notre collègue a sensiblement modifié l'appréciation qu'il avait émise à la séance du 26 octobre 1885 sur la valeur de la classification de M. de Mortillet, classification qui, malgré certaines lacunes et quelques imperfections, est encore aujourd'hui la plus généralement adoptée parmi les anthropologues de l'Europe occidentale.

Quant aux silex exhibés par l'honorable membre, un percuteur et d'assez nombreux éclats, nous accordons que le percuteur ou marteau offre tous les caractères que l'on attribue d'ordinaire à cet instrument, et qu'au premier coup d'œil pour un connaisseur le doute n'est pas possible. Nous nous trouvons, sans conteste, en présence du marteau type de l'âge *néolithique* tel qu'en possèdent toutes les collections et comme l'atelier de Spiennes en a fourni des centaines.

Il ne peut donc être question un instant de rapporter, comme on a tenté de le faire, cet instrument à l'époque quaternaire — chacun sait d'ailleurs qu'à l'époque quaternaire le marteau n'existait pas.

Parmi les autres silex qui nous ont été soumis il nous est impossible de reconnaître, comme le fait M. Rutot, des instruments de l'époque moustérienne. Nous voyons tout au plus, dans ces pièces irrégulières, des éclats ou résidus de taille de l'âge néolithique, comme il en existe par millions à la surface et à une certaine profondeur dans le *Camp à Cayaux* et dans toutes les stations voisines de Spiennes. Que l'un ou l'autre de ces éclats se rapproche de la forme la plus communément attribuée aux instruments moustériens, quoi de plus facilement concevable, il serait même extraordinaire qu'il en fût autrement. Mais nous refusons sans hésiter, certain de n'être contredit par aucun connaisseur, toute valeur taxinomique aux éclats ou résidus de taille qui nous ont été présentés.

Il nous est par conséquent impossible de nous rallier à la conclusion recherchée par l'auteur. Rien de ce qui nous a été montré n'est susceptible d'être rapporté au moustérien et ce type n'est représenté ni à Mesvin ni à Spiennes, ainsi qu'on a essayé de l'établir.

D'après nous, les couches à silex taillés de Mesvin appartiennent à la période la plus ancienne du quaternaire de la région, période caractérisée paléontologiquement dans toute la Belgique par la présence de l'*Elephas primigenius*, du *Rhinoceros tichorhinus*, etc., tandis que cette même période est caractérisée au sud de notre frontière par l'*Elephas antiquus*, l'*Elephas meridionalis*, le *Rhinoceros Merckii*, espèces dont l'habitat ne s'est jamais étendu jusque chez nous (1).

Cette même période est caractérisée au point de vue de l'industrie humaine par les types bien définis de la forme *chelléenne* dont nous devons la découverte en Belgique à M. F. Cornet, et par la présence de silex éclatés, recueillis à Mesvin par feu Neiryneck, qui constituent une forme plus ancienne encore que nous avons nous même fait connaître et que nous avons appelé *mesvinienne*.

DISCUSSION.

M. RUTOT. — Ce que j'ai dit dans ma communication au sujet du percuteur, je le maintiens. Cette pièce a bien été trouvée à la base du quaternaire, sous une couche de 2^m,60 de limon hesbayan.

(1) Aucun zoologiste ne voudra admettre que la découverte de restes plus ou moins complets d'un seul individu puisse être considérée comme suffisante pour établir en un lieu donné, l'existence de l'espèce.

M. DELVAUX. — Je n'entends pas révoquer en doute que ce percuteur ait été trouvé sous le limon : là n'est point la question. Il s'agit de savoir s'il se trouvait en place ou s'il n'est arrivé à ce niveau qu'à la suite d'un accident. Le doute n'est pas possible. Un instrument de l'âge néolithique, pas plus qu'une médaille romaine, ou une monnaie de Léopold II, ne peut se trouver à la base du limon hesbayan : leur rencontre constitue un accident. Reste à expliquer, dans le cas qui nous occupe, comment le fait s'est produit.

Personne n'ignore que le limon argileux particulièrement est sujet à se fissurer : il s'y développe parfois des crevasses étendues, très profondes, dans lesquelles un marteau néolithique, des éclats de silex et tous les objets quelconques épars à la surface du sol peuvent glisser.

On a fait d'ailleurs des trouvailles aussi invraisemblables ; souvenez-vous des traces de foyer qui ont été relevées par MM. Cornet et Briart dans la tranchée de Mesvin. Ce foyer de l'âge néolithique, établi sans nul doute à la surface du sol naturel d'alors, a été trouvé, lors de l'ouverture de la tranchée, profondément enseveli sous des masses de limon hesbayan. L'observation la plus attentive n'a décelé aucune différence entre le limon sous-jacent et les masses recouvrantes.

Ils n'est pas douteux que l'ensevelissement de ce foyer ne doive être attribué à des effets de glissements.

M. RUTOT. — L'explication de M. Delvaux ne peut guère être admise, car il est douteux que ce marteau soit tombé dans une fissure jusque sur le terrain tertiaire sous-jacent, et avec lui tous les éclats de silex qui ont été recueillis au même niveau dans son voisinage immédiat. Quant au foyer dont parle M. Delvaux sa présence peut s'expliquer si l'on suppose qu'il a été établi au fond d'une excavation que les eaux limoneuses ont comblées ultérieurement ; l'action bien connue des vers de terre a pu faire disparaître les traces de ce remaniement naturel.

M. DELVAUX. — Mon honorable collègue semble n'avoir pas gardé un souvenir bien précis de ce qu'étaient les foyers à ciel ouvert de l'âge néolithique : ils n'étaient jamais placés, comme M. Rutot le pense, au fond d'une excavation. Tous ceux que nous avons vus, et ils se comptent par centaines sur le territoire de Mesvin-Spiennes, offrent à peu près les mêmes caractères et ont été établis dans des conditions identiques.

Chaque foyer constituait une aire, plus ou moins étendue, choisie à la surface du sol et à proximité des huttes ou dans la hutte elle-même. Le sol aplani, durci, transformé par le feu en un immense gâteau de brique, était recouvert d'une épaisse couche de charbon de bois, de cendres et celle-ci renfermait de nombreux débris de toutes nature, fragments d'os, instruments ou éclats de silex craquelés, tessons de poterie, etc., etc.

Les habitants se réunissaient autour du foyer et s'asseyaient sur de grosses pierres, etc.

Or, si tout cet appareil, disposé à la surface du sol, a pu être enseveli avec la facilité qu'admet M. Rutot et être trouvé par les explorateurs à la base du limon hesbayen, quoi d'étonnant qu'un caillou, un simple percuteur ait eu des destinées analogues ?

M. HÉGER. — Les notes rectificatives de M. Delvaux seront insérées dans le *Bulletin* à la date de ce jour.

L'incident est clos.

COMMUNICATION DE M. ÉM. DE MUNCK.
SUR LES PRINCIPAUX CARACTÈRES
QUI DISTINGUENT LES SILEX DE SPIENNES
FABRIQUÉS PAR DES FAUSSAIRES
DE CEUX TAILLÉS PAR L'HOMME A L'ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE.

Lors de l'excursion de la Société d'anthropologie à Spiennes le 13 septembre 1885 ⁽¹⁾, j'ai eu l'occasion d'attirer l'attention de mes collègues sur un lot de silex mis en vente par un habitant de la localité et qu'on nous disait provenir d'une galerie d'exploitation pratiquée à l'époque préhistorique pour l'extraction du silex.

Ayant examiné toute une série de ces silex nous avons constaté dès l'abord qu'ils n'offraient aucun des caractères d'authenticité généralement observés sur ceux taillés à l'époque préhistorique.

A ma demande, notre président, M. le Dr Héger, notre vice-président, M. É. Delvaux, ainsi que la plupart de nos collègues les plus compétents se sont réunis et ont constaté la non-authenticité des

(1) Ont pris part à l'excursion de la Société : MM. Bayet, Cels, Cornet fils, Dr Crocq, Cumont, Ch^{er} de la Roche, baron A. de Loë, comte G. de Looz-Corswarem, Delvaux, Ém de Munck, É. Denys, L. De Pauw, De Puydt, comte Goblet d'Alviella, Dr Héger, Dr Houzé, Dr Jacques, M^{lle} Leclercq, MM. Marcq, Raeymaekers, Rucquoy, Rutot, Dr Tiberghien et Dr Van Hassel.

échantillons qu'on nous avait présentés. Seul M. L. De Pauw a émis un avis contraire au nôtre : je ne doute pas cependant qu'après un nouvel examen notre collègue ne se rallie à notre façon de voir.

Dans son compte rendu sur l'excursion de la Société d'anthropologie à Mesvin et à Spiennes ⁽¹⁾ notre vice-président, M. Delvaux, s'occupe incidemment des silex de Spiennes fabriqués par des faussaires et sur lesquels j'avais attiré son attention.

« Des naturels du pays », nous dit-il, « avaient gravi la côte, sorti de leurs paniers et développé sur d'immenses mouchoirs les échantillons de silex taillés et polis, authentiques ou non, qu'ils espéraient vendre aux explorateurs.

» Les habitants actuels de Spiennes ont appris peu à peu à connaître les amateurs et aussi l'art délicat de tailler les silex qui firent la fortune de leurs pères. En labourant leurs champs, en remuant à la bêche leurs jardins, ils recueillent des instruments enfouis et, suivant les besoins ou la demande, ils en confectionnent volontiers eux-mêmes, avec tout le soin désirable d'ailleurs, pour les vendre aux bons étudiants, aux collectionneurs naïfs et aux savants étrangers. »

Ceux-ci, malheureusement, n'ont pas seuls été dupes, car il est à ma connaissance que certains collectionneurs belges et même des spécialistes en matière d'archéologie préhistorique s'y sont laissé prendre.

Je crois être utile à mes collègues en leur indiquant les principaux caractères qui distinguent les silex de Spiennes récemment éclatés de ceux qui ont été taillés par l'homme de l'époque préhistorique.

I.

ASPECT DU SILEX DE SPIENNES RÉCEMMENT TAILLÉ.

Les blocs de silex provenant de la craie de Spiennes et dont la cassure est fraîche sont généralement gris-bleuâtre, gris-brunâtre ou bruns tirant sur le noir. Les premiers ont une cassure ordinairement mate et leur pâte me paraît plus grossière que celle des silex bruns ou bruns noirâtres. Ceux-ci ont un aspect plus vitreux ; leur pâte est plus homogène et leurs fragments sont plus translucides sur les bords.

⁽¹⁾ *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. IV, p. 195.

« La cassure fraîche du silex », dit M. G. de Mortillet (*), « et en général de toutes les pierres, est mate et terne. Avec le temps elle devient brillante et luisante. C'est ce que l'on nomme le vernis ou lustré. Grâce à l'absence de ce caractère, on reconnaît habituellement ces objets nouvellement fabriqués. »

II.

CARACTÈRES D'AUTHENTICITÉ QU'OFFRENT LES SILEX DE SPIENNES TAILLÉS DE L'ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE.

Nous avons étudié les caractères macroscopiques de la patine du silex de Spiennes sur un grand nombre d'outils de l'âge de la pierre, provenant de la surface du sol ou de fouilles exécutées à différentes profondeurs sur l'emplacement de l'atelier préhistorique.

Cet examen nous a amené à établir deux grandes catégories de silex renfermant chacune des échantillons dont la nature et la patine offrent des caractères distincts.

Nous avons classé dans la première les silex dont l'altération est ordinairement uniforme et d'un ton blanc jaunâtre rappelant assez celui du mastic. Cette patine s'observe surtout sur les silex gris ou gris-brunâtre. La seconde catégorie renferme les silex dont l'altération bleuâtre s'effectue tout d'abord d'une façon irrégulière pour passer ensuite au blanc laiteux et au blanc plus uniforme.

Ces différentes altérations s'observent surtout sur les silex brun-noirâtre de la craie de Spiennes et rappellent assez celles du silex noir d'Obourg (**).

Outre la patine, les incrustations calcaires, les dendrites, les

(*) *Le Préhistorique*, p. 154.

(**) J'ai étudié la nature et la patine du silex noir d'Obourg sur des échantillons de la matière première et sur plusieurs outils de l'époque néolithique que j'ai découverts à proximité des gisements naturels du silex.

Je crois utile de donner ici en résumé le résultat de cette étude :

Le silex d'Obourg est d'une nature vitreuse, rappelant assez celle de l'obsidienne; il s'écaille en lames excessivement tranchantes, mais moins longues, moins régulières et moins résistantes que celles du silex de Spiennes. L'homme préhistorique en a fabriqué des quantités de lames ou couteaux et très rarement des haches.

Le silex d'Obourg, suivant le degré d'altération, acquiert un ton bleuâtre irrégulier, puis blanc laiteux et blanc pur uniforme; il conserve malgré sa patine un éclat émaillé.

mucédinées, les traces de rouille, le vernis ou lustre ⁽¹⁾ se rencontrent fréquemment sur les silex taillés provenant de l'atelier préhistorique de Spiennes et sont autant de preuves de leur authenticité.

Certains échantillons provenant d'anciennes galeries d'exploitations ou retrouvés enfouis dans le sol paraissent n'avoir subi que peu ou point d'altération. Mais si la patine n'est guère apparente sur ces silex, ils n'en offrent pas moins d'autres caractères qui nous garantissent de leur ancienneté; les incrustations calcaires sont surtout très communes.

Pour en revenir aux silex de Spiennes dont la fabrication est récente, je pourrais dire qu'ils se distinguent à première vue de ceux taillés à l'époque préhistorique par l'absence totale de la patine, des incrustations calcaires et de tous les autres caractères d'authenticité que nous avons énumérés plus haut. Ils ont généralement un ton gris-bleuâtre ou cendré pâmé en quelque sorte et identique à celui qu'offrirait les surfaces d'un bloc de silex de la même localité que l'on viendrait d'éclater.

Pour peu qu'un échantillon séjourne dans des collections, ses aspérités s'altèrent dans leurs couleurs et acquièrent un ton jaunâtre.

Le contact d'un terrain argileux communique également au silex de Spiennes une teinte jaunâtre uniforme ⁽²⁾.

Les esquilles et les étoilures de percussion des silex nouvellement fabriqués sont fraîches et ne renferment aucune trace d'incrustation ou de dépôt comparables à ceux qui s'observent sur les outils préhistoriques.

Cependant, pour faire croire à l'existence d'une patine, les faussaires de Spiennes enduisent leurs silex d'une mince couche de craie délayée dans de l'eau et qu'ils laissent sécher ou les recouvrent par places d'un mastic formé de craie pétrie.

Cette grossière imitation de la patine et des incrustations n'adhère pas au silex et disparaît au moindre frottement.

Je n'ai touché dans tout ce qui précède qu'aux lignes principales d'une étude qu'il y aurait à faire sur la nature du silex, sa patine et ses différents caractères d'authenticité.

⁽¹⁾ Voir la définition de chacun de ces caractères dans *Le Préhistorique*, par G. de Mortillet, deuxième partie, chap. III.

⁽²⁾ Nous avons souvent observé que les silex gris de Spiennes provenant de stations préhistoriques dont le sol est sablonneux, sont moins teints que ceux qui ont séjourné dans des terrains argileux.

Il serait à désirer que des recherches plus approfondies se fissent sur les matières premières employées par l'homme préhistorique pour la confection de ses outils. De telles études, en nous fixant sur la juste valeur des matériaux dont nous disposons, pourraient nous aider à élucider quantité de questions d'archéologie préhistorique sur lesquelles règne encore l'incertitude (*).

DISCUSSION.

M. DE PAUW fait observer que l'absence complète de patine et d'incrustations ne suffit pas toujours pour que l'on déclare un silex faux. M. de Munck a précisément dans sa collection des pièces sur lesquelles la patine manque absolument et cependant comme il a recueilli ces pièces lui-même, il ne niera pas leur authenticité.

M. DE MUNCK. — Les pièces auquel M. De Pauw fait allusion présentent d'autres caractères d'authenticité que la patine : la taille, le dépôt de cristallisation, etc. Mais les silex que je vous montre ici ne présentent rien de semblable : tous les caractères leur manquent à la fois.

La discussion est close.

COMMUNICATION DE M. A. RUTOT. QUELQUES CONSIDÉRATIONS AU SUJET DES NOMS A DONNER AUX COUCHÉS DE LA SÉRIE QUATERNAIRE.

A notre séance du 26 octobre 1885, à la suite de ma communication relative à la fixation de l'âge des silex recueillis à Mesvin, une intéressante discussion s'est ouverte entre quelques membres au sujet des divers termes du terrain quaternaire et des dénominations qu'il convient de leur attribuer.

Entre autres choses, M. Van den Broeck et moi avons proposé de supprimer le terme *ergeron* comme n'ayant aucune signification stratigraphique précise.

M. Delvaux s'est fait le défenseur de ce terme en disant que dans ce cas il faudrait aussi supprimer ceux de *Leem*, *Lehm* et *Læss*,

(*) M. de Munck communique à l'assemblée des silex taillés par un faussaire de Spiennes, ainsi que quelques pièces authentiques pouvant servir de point de comparaison.

lesquels, ainsi qu'il l'admet, « sont entendus de bien des manières différentes », et plusieurs autres qu'il engage également à conserver « avec un soin pieux, parce qu'ils font revivre avec l'image aimée des vieux maîtres qui nous ont précédé, le souvenir de nos premiers débuts et de ce que j'appellerais volontiers l'âge héroïque de la science. »

Pour ce qui me concerne, il m'est impossible d'entrer dans cet ordre d'idées et d'admettre qu'il faille conserver dans le langage de la science positive et détaillée des noms impropres, s'appliquant d'une façon générale à des divisions distinguées de nos jours d'une manière précise et cela par pur sentimentalisme, pour évoquer des images vénérées.

La science positive n'est que trop surchargée de noms précis et significatifs pour qu'elle conserve encore des noms sans valeur définie et il est temps que la dénomination d'*ergeron* aille rejoindre celles de *Diluvium*, *Leem*, *Lehm*, *Læss*, etc., dans la galerie des antiques.

Si l'on entrerait dans l'ordre d'idées de notre honorable confrère, il aurait fallu conserver, par exemple, pour les espèces animales, végétales et minérales, les noms donnés par les anciens naturalistes, à l'effet d'évoquer des figures non moins vénérables à d'autres points de vue.

Ce qu'il nous faut, ce sont des termes positifs, exprimant nettement la pensée et pour ce qui nous concerne le terme *ergeron* ne répond nullement à cette condition essentielle, ainsi que nous allons le démontrer, d'après les paroles de M. Delvaux lui-même.

Voici ce que disait notre honorable confrère au cours de la discussion, le 26 octobre dernier.

« On avait réuni, dans le principe, sous le nom d'*ergeron*, »
» l'ensemble des dépôts compris entre la terre à briques et le »
» dépôt caillouteux inférieur, base du quaternaire. L'*ergeron* com- »
» prend maintenant *in globo* le limon calcaire hesbayen et la »
» variété sableuse qui en forme la base : *ce dépôt n'est pas stratifié.* »
» MM. Briart, Cornet et Houzeau de Lehaie ont donné dès 1867 »
» d'excellentes coupes de l'*ergeron*; depuis ce temps elles ont été »
» partout et maintes fois reproduites. Ils y distinguent très nette- »
» ment, ainsi que le montre la légende, de la partie supérieure, »
» non stratifiée, plus ou moins homogène, un peu sableuse vers le »
» bas, constituant l'*ergeron* proprement dit, la partie inférieure »
» stratifiée dans laquelle ils signalent des amas lenticulaires de

» sable affectant la disposition cylindrique ou en forme de bou-
» dins, etc., et renfermant vers le bas des lignes de graviers et
» des cailloux. Ils appellent cette dernière le *dépôt caillouteux*. »

Donc, d'après M. Delvaux lui-même, il y a contradiction entre sa manière d'envisager l'*ergeron* et celle de MM. Briart, Cornet et Houzeau de Lehaie, puisque pour notre confrère l'*ergeron n'est pas stratifié*, tandis qu'il renferme au moins une partie stratifiée d'après les trois autres géologues cités.

Il est vrai que M. Delvaux ajoute :

« Bien qu'il y ait lieu de marquer, peut-être plus nettement
» encore qu'il n'a été fait jusqu'à présent, la séparation entre les
» deux dépôts de limon, le limon non stratifié et l'autre, nous
» n'apercevons aucune raison qui nous oblige à retirer au limon
» calcaire supérieur son appellation d'*ergeron* connue de tous les
» géologues belges et acceptée des savants étrangers. » C'est cette
définition de l'*ergeron* que nous trouvons encore adoptée dans
le compte rendu de l'excursion de la Société à Mesvin et à Spiennes,
en septembre dernier.

Nous dirons tout d'abord que MM. Briart, Cornet et Houzeau n'ont jamais changé leur manière de comprendre l'*ergeron* et que c'est M. Van den Broeck et moi, à la suite d'une course faite dans le Hainaut en compagnie de M. Cornet, qui avons cru pouvoir appliquer le nom d'*ergeron* à la seule partie non altérée du limon non stratifié ou hesbayen.

Pendant de longues années nous avons cru et publié à diverses reprises que le nom d'*ergeron* avait ainsi une signification bien précise, que nous avons réussi à faire adopter par quelques géologues; mais depuis lors, la lecture attentive des textes nous a démontré que nous avons eu tort de faire l'assimilation ci-dessus indiquée et que notre manière de comprendre l'*ergeron* différerait essentiellement de celle admise par MM. Cornet et Briart.

En effet, l'un des ouvrages où ces géologues ont le plus clairement défini leurs idées sur le quaternaire est le *Compte rendu de la réunion extraordinaire de la Société géologique de France à Mons du 30 août au 6 septembre 1874*.

Dans l'*Aperçu de la géologie des environs de Mons* par MM. Cornet et Briart, travail lu à la séance d'ouverture de la session extraordinaire, ces géologues disent, page 7, *Terrain quaternaire* :

« Le terrain quaternaire de notre contrée recouvre toutes les
» ondulations des plaines en s'élevant sur le sommet des collines
» les plus élevées. Le terme supérieur est un limon brun, non

» stratifié, éminemment propre à la fabrication des briques, et
» dont la partie superficielle, transformée en terre végétale, con-
» stitue un sol d'une grande fertilité.

» En dessous on trouve un *limon stratifié*, connu sous le nom
» d'*ergeron*, impropre à la fabrication des briques et participant
» presque partout de la nature minéralogique du terrain sous-
» jacent. Généralement il est jaunâtre et calcareux; mais en certains
» points, il prend une coloration verdâtre ou bleuâtre, due au
» voisinage de couches tertiaires de même nuance.

» L'*ergeron* repose le plus souvent directement sur des couches
» tertiaires, secondaires ou primaires; mais sur quelques points
» il en est séparé par une épaisseur plus ou moins grande de sables
» et de graviers formés de débris de roches dont les gisements en
» place se trouvent à l'intérieur de notre bassin hydrographique. »

Voici donc un texte clair et précis. Pour MM. Cornet et Briart, l'*ergeron* est un limon stratifié, participant presque partout de la nature minéralogique du terrain sous-jacent, texte qui est en contradiction avec notre première interprétation soutenue par M. Delvaux.

Voici maintenant une application directe de ce texte.

Dans le même compte rendu de la réunion extraordinaire de la Société géologique de France à Mons, réunion à laquelle j'étais présent, nous trouvons sous le titre :

M. Cornet. — Excursion à Cibly le 31 août (p. 49) :

« A 400 mètres à l'Est de la ferme de Relian, le chemin de
» Nouvelles pénètre dans une tranchée que les eaux pluviales ont
» peu à peu creusée dans le limon quaternaire. L'*ergeron* se voit
» à découvert sur les talus; il renferme de nombreuses coquilles
» terrestres appartenant à des espèces qui vivent encore aujourd'hui
» dans nos contrées et qui sont : *Pupa muscorum*, *Helix*
» *concinna*, *Succinea oblonga*.

» L'excursion s'est terminée dans cette tranchée. »

Or, cette tranchée n'est autre que celle que la Société anthropologique a visitée le 13 septembre dernier, avec cette légère différence que l'observation était alors plus aisée du côté droit, le talus de gauche n'ayant pas encore été entamé comme il l'est aujourd'hui.

Dans son compte rendu de l'excursion de la Société anthropologique, M. Delvaux figure la coupe que nous avons vue et, au lieu

d'appeler, avec M. Cornet, *ergeron* le limon stratifié à *Helix*, *Succinea* et *Pupa*, il lui retire cette dénomination pour l'appliquer à une couche d'une trentaine de centimètres d'épaisseur qui représente la partie non altérée du limon homogène.

On reconnaît donc que le désaccord existant entre M. Delvaux, d'une part, et MM. Cornet et Briart, de l'autre, est complet, qu'eux-mêmes appliquent le nom d'*ergeron* à des strates absolument différentes, et notre confrère vient ainsi vous apporter la preuve palpable de la confusion que nous avons précédemment signalée.

On pourra peut-être nous objecter que depuis 1874 MM. Cornet et Briart ont changé d'avis au sujet de l'interprétation à donner au terme *ergeron*; mais il n'en est rien.

Voici ce que dit encore M. Cornet dans un travail présenté à la séance du 1^{er} août 1885 de la Société malacologique de Belgique, au sujet de la même coupe du chemin de Nouvelles :

« L'extrémité orientale de l'excavation se trouve à 480 mètres
» de la chaussée romaine, distance mesurée le long du chemin de
» Relian à Nouvelles.
» Ce point est précisément celui où l'on voyait jadis, dans la
» partie encaissée du chemin, de l'*ergeron* sableux renfermant
» beaucoup de coquilles appartenant aux genres *Helix*, *Succinea*
» et *Pupa*. »

Et un peu plus loin on lit encore :

« A cette époque la coupe était masquée en grande partie par
» des éboulements et par la végétation; cependant on y observait
» très nettement la superposition de l'*ergeron fossilifère* sur du
» sable landenien vert..... »

Je crois en avoir dit assez au sujet des confusions occasionnées par le terme *ergeron*.

Demandez à M. Delvaux ce que c'est que l'*ergeron*, il vous répondra : c'est le limon non stratifié qui se trouve sous la terre à briques.

Posez la même question à MM. Cornet et Briart, ils vous diront que l'*ergeron* est le limon stratifié à *Helix*, *Succinea* et *Pupa*.

Donc il n'y a pas moyen de s'entendre.

En conséquence, je propose, avec M. Van den Broeck, l'abandon du mot *ergeron* dans le langage de la science positive.

DISCUSSION.

M. HÉGER demande aux membres qui veulent prendre la parole dans la discussion de ne pas égarer le débat et de rester sur le terrain anthropologique. M. Rutot nous a fait sa communication à propos d'une discussion qui avait été soulevée à l'une de nos séances ; mais il entrera dans les intentions de tout le monde de ne pas nous égarer dans des considérations étrangères à nos travaux.

M. DELVAUX. — Si j'ai demandé la parole, c'est précisément pour déclarer que je ne désire pas entamer ici une discussion géologique. Que dans les séances de la Société et pour éclairer une question d'anthropologie, on soit amené à aborder incidemment un fait géologique et à le discuter, rien de mieux, c'est parfaitement admissible ; mais nous ne pouvons traiter ici les problèmes de géologie pure. Je ne crois pas que la discussion de la communication de M. Rutot trouve sa place dans nos Annales.

En ce qui me concerne et bien que les auteurs des dénominations discutées semblent hésiter eux-mêmes sur l'interprétation qu'il y a lieu de leur donner, je persiste, avec l'universalité des géologues, à en souhaiter le maintien.

Quand le texte imprimé de la communication de notre collègue aura paru, nous apprécierons s'il y a lieu de développer à la Société géologique les raisons qui nous engagent à persévérer dans notre manière de voir.

La discussion est close.

NOMINATION DE MEMBRES HONORAIRES ET CORRESPONDANTS.

Sont nommés membres honoraires : MM. Benedik, à Vienne ; A. Ecker, à Fribourg ; Fr. Galton, à Londres, et Tylor, à Londres.

Sont nommés membres correspondants : MM. A. de Török, à Buda-Pest ; Bordier, à Paris ; Clark Bell, à New-York ; Girard de Rialle, à Paris ; W.-J. Hoffman, à Washington ; von Kaufmann, à Berlin ; J. Kollmann, à Bâle ; Magitot, à Paris ; Montélius, à Stockholm ; L. Netto, à Rio-de-Janeiro ; G. Nicolucci, à Naples ; L. Serrurier, à Leyde ; L. Stieda, à Königsberg, et Zaborowsky, à Thiais.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU.

Sont nommés : président, M. Héger ; vice-présidents, MM. Goblet d'Alviella et Houzé ; secrétaire, M. Jacques ; secrétaire adjoint, M. Tiberghien ; trésorier, M. van Overloop ; bibliothécaire, M. Cumont, et conservateur des collections, M. De Pauw.

M. Héger remercie l'assemblée d'avoir bien voulu de nouveau le choisir comme président ; il désire cependant de ne pas voir ces fonctions occupées trop longtemps par la même personne : il serait bon, lui semble-t-il, que l'exemple donné par MM. Delvaux et Prins fût suivi et que les président et vice-présidents au moins fussent renouvelés tous les ans. Il remercie tout particulièrement M. Delvaux du dévouement qu'il a montré jusqu'à présent à la Société. Il serait injuste, ajoute-t-il en terminant, de ne pas remercier aussi notre secrétaire, qui a tant fait pour la prospérité de notre Société. (*Applaudissements.*)

La séance est levée à 10 heures et demie.

